

Conseil du 20^e arrondissement de Paris
Séance du lundi 22 février
Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise
Vœu contre la baisse de la Dotation Horaire Globale
et pour un report de la réforme précipitée d’Affelnet

Considérant que la crise sanitaire a démontré la nécessité de réduire le nombre d’élèves par classe, qu’il serait nécessaire de pouvoir recourir à des demi-groupes, de pouvoir répondre aux besoins de soutien scolaire très élevés pour des élèves décrocheurs ou ayant souffert du manque de continuité pédagogique et de disposer de plus d’effectifs de remplacement des enseignants malades ou fragiles ;

Considérant que les effectifs des élèves parisiens sont quasi stables (- 0,01 d’écart par rapport à la rentrée précédente) et qu’une baisse de moyens est donc injustifiée ;

Considérant que l’Académie de Paris demeure la plus inégalitaire et ségréguée de France ;

Considérant que pour autant que le budget consacré à l’éducation par élève diminue chaque année, que le métier d’enseignant ne cesse de se dégrader, au point de perdre toute attractivité pour des non titulaires ;

Considérant que les effets de la politique gestionnaire et d’une logique comptable sont tels, qu’aujourd’hui les dotations horaires globales (DHG) des établissements du second degré subissent des coupes drastiques : 2.070 heures d’enseignement de moins que l’an dernier sont prévues à la rentrée 2021, au nom d’un alignement sur les Académies voisines ;

Considérant que malgré les mobilisations dans ces académies contre ces baisses de moyens, au lieu d’y répondre, l’institution préfère niveler par le bas ;

Considérant que les élèves parisiens subissent la baisse de dotation horaire la plus élevée de France ;

Considérant que pour 80% des collèges parisiens, la dotation va rester stable ou diminuer, parfois très significativement, malgré la hausse des besoins constatés sur l’Académie ;

Considérant que ces annonces du Rectorat correspondent à la suppression de 156 équivalents temps plein, ce qui dans les faits se traduit par encore plus de postes d’enseignant supprimés (temps partiels, décharges), que cette baisse n’est compensée qu’en trompe l’œil par des Heures Supplémentaires Années (HSA) et heures complémentaires qui ne sont accordées que pour un an afin de ramener la facture globale à – 99 Équivalents Temps Pleins ;

Considérant qu’avec cette baisse de dotation, les lycées généraux et technologiques n’auront plus la marge de manœuvre suffisante pour accompagner leurs élèves déjà en grande difficulté depuis mars 2020, pour assurer les dédoublements de classe, pour mettre en place des options ou proposer des projets pédagogiques, que tout semble mis en œuvre pour dissuader les élèves de suivre un enseignement diversifié ;

Considérant que la dotation des classes préparatoires baisse également, alors même que le rectorat se prépare à ne pas pouvoir recevoir tous les bacheliers à l’Université du fait des échecs probables des étudiants de L1 privés d’Université cette année ;

Considérant la pétition lancée par la FCPE Paris dénonçant cette réalité et interpellant le Ministre de l'Éducation nationale, ainsi que les nombreuses motions adoptées par les parents d'élèves élus et les équipes enseignantes de nombreux collèges et lycées parisiens ;

Considérant par ailleurs la réforme précipitée d'Affelnet, la procédure d'affectation pour l'entrée en lycée en 2nde générale et technologique, censée être appliquée dès la rentrée 2021-2022 ;

Considérant que si l'ancienne procédure nécessitait d'être modifiée, la nouvelle semble avoir été actée avec bien trop peu de concertation, suscitant la contestation de parents d'élèves car elle restreint très fortement les lycées accessibles et qu'elle peut s'avérer préjudiciable pour les élèves des quartiers populaires en limitant leurs choix à 5 lycées de leur secteur ;

Considérant que les modifications du système de points affaibliront les points bonus accordés aux élèves boursiers ;

Considérant que le bonus REP disparaîtra au profit d'un nouvel indice de position sociale (IPS), attribué à chaque collège en fonction de la situation socio-professionnelle moyenne des parents et ouvrira droit à un bonus éventuel ;

Considérant que dans ce cadre dorénavant les élèves issus de certains collèges privés pourront bénéficier de ces IPS, ce qui de fait pourra encourager les stratégies d'évitement scolaire du public au profit du privé ;

Considérant la crainte de parents d'élèves du 20^e que les élèves des quartiers populaires de l'arrondissement soient marginalisés, cantonnés dans leur arrondissement au détriment de la mixité scolaire et renforçant l'entre soi des lycées du centre de Paris ;

Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise, le Conseil d'arrondissement du 20^e émet le vœu :

- **que le Maire du 20^e interpelle le Rectorat pour exprimer l'opposition du Conseil d'arrondissement du 20^e à cette baisse de la Dotation Horaire Globale dans le second degré.**
- **que le Maire du 20^e soutienne la demande de report de la réforme de la procédure Affelnet afin que la procédure garantisse une meilleure prise en compte de la spécificité des quartiers les plus défavorisés.**